



AOC Saint Mont

L'Assemblage du Faîte 2022

- Lundi 14 mars 2022 -

L'Assemblage du Faîte, événement incontournable de l'AOC Saint Mont, s'est tenu ce lundi 14 mars au Monastère de Saint-Mont, en présence des professionnels, cavistes et sommeliers. Parrainé par Andy Howard et Christian Péchoutre, l'événement s'est déroulé dans l'ambiance chaleureuse qui lui est caractéristique.

Fidèles à leur volonté farouche de défendre les spécificités du piémont pyrénéen, les vignerons de Plaimont, après une année 2021 marquée par des difficultés importantes dans la conduite du vignoble, ont eu particulièrement à cœur de présenter Le Faîte Rouge 2020 et Le Faîte Blanc 2021 aux amateurs.

Comme chaque année, les parrains choisis sont des personnalités référentes du monde du vin en les personnes de :

- **Andy Howard MW Master of Wine**, rédacteur vin pour Decanter et Jancisrobinson.com ;
- **Christian Péchoutre**, MOF en sommellerie et ancien sommelier chez Michel Guérard.

Ces derniers sont fiers, aux côtés des vignerons de Plaimont, de présenter **deux flacons d'exception, plus fidèles que jamais à ce que les terroirs de Saint Mont sont capables de livrer de plus grand et de plus juste.**



Le Faîte AOC Saint Mont Rouge 2020



Les parrains ont sélectionné l'échantillon n°4 pour **sa richesse aromatique, son équilibre et sa gourmandise**. La robe, profonde aux reflets violins, dévoile un nez riche et complexe autour de coulis de mûre et épices douces. Charnue et pleine, l'attaque en bouche témoigne de la grande maturité du millésime 2020. Elle est remarquablement équilibrée par une fraîcheur qui **signe les grands terroirs d'argiles de Saint Mont**. Ce vin laisse une finale particulièrement longue avec des notes d'épices et de fruits noirs, à la fois **signe de gourmandise et d'un très grand potentiel de vieillissement**.

Un assemblage issu de 75 % de Tannat, 15% de Pinenc et 10% de Cabernet Sauvignon provenant des terroirs de Plaisance (20%), d'Aignan (25%), et de Saint-Mont (55%).

AOC Saint Mont

Le Faîte AOC Saint Mont Blanc 2021

C'est l'échantillon n°4 qui a été retenu par les deux parrains pour sa parfaite expression du terroir de l'appellation Saint Mont. La robe, pâle aux reflets verts, témoigne de la jeunesse et de la pureté de ce vin. Le nez, ouvert et juteux sur le pamplemousse rose et l'herbe coupée, laisse deviner la fraîcheur de bouche. L'attaque se montre d'une **verticalité exceptionnelle**, juste enrobée par quelques notes toastées délivrées par l'élevage en cours. L'aromatique est unique, autour des agrumes, de notes florales et minérales qui signent les grands vins du piémont pyrénéen. La finale interminable marque la naissance d'un très grand millésime de Faîte blanc.

Cet assemblage est constitué de 95% de Gros Manseng (35% fermenté et élevé en cuve et 60% en fût de 400 litres), d'Arrufiac et Petit Courbu (5% fermentés et élevés en cuve, le juste nécessaire pour une petite amertume en finale de bouche). Les raisins sont issus de parcelles de sables et d'argiles, sur des expositions Nord-Ouest.



Selon Christian Péchoutre, « *C'est une belle révélation pensée pour un vin de garde. Bouche ample, bien en place, avec une acidité qui affirme que nous sommes bien à Saint Mont. C'est un grand vin blanc pour la table, la gastronomie...* »

Le millésime 2020 en rouge

Ce millésime solaire, marqué par un haut niveau de maturité des raisins, et particulièrement de Tannat, donne un grand vin gourmand et généreux. Un travail minutieux a été apporté afin de préserver la fraîcheur des vins.

Le millésime 2021 en blanc

Ce millésime marque l'histoire en devenant le plus pluvieux de l'AOC Saint Mont de ces quarante dernières années. Loin de l'avoir condamné, les conditions climatiques ont livré un style frais, exotique et aérien sur une magnifique trame ensoleillée qui laisse présager d'un grand potentiel de vieillissement.

Deux parrains emblématiques pour l'édition 2022

Depuis 1996, l'Assemblage du Faîte est parrainé par de grands noms du monde œnologique et gastronomique.



Andy Howard MW Master of Wine. Rédacteur vin pour Decanter et Jancis robinson.com, il a été acheteur pour Marks & Spencers durant 32 ans. Il a aussi fondé Vinetrades Ltd, entreprise pour l'éducation, le conseil, l'achat et l'investissement dans le vin.



Christian Péchoutre MOF sommelier en 2000, il a exercé en tant que sommelier chez Michel Guérard pendant 6 ans avant de se réorienter dans l'enseignement. Il est désormais formateur au lycée hôtelier de Tours.

AOC Saint Mont

Les cépages gersois sont à l'honneur dans ces cuvées emblématiques de l'AOC Saint Mont.

- Le Tannat, le Pinenc et le Cabernet Sauvignon forment le Faîte rouge.
- Le Gros Manseng, le Petit Courbu et l'Arrufiac sont à l'origine du Faîte blanc.

A eux six, et grâce à un savoir-faire méticuleux des vignerons Plaimont, ils reflètent le patrimoine ampélographique unique du piémont pyrénéen.

Après sa mise en bouteille, le Faîte est cacheté de cire et habillé d'une étiquette en bois. Une tradition pratiquée autrefois par les vignerons qui conservaient leurs bouteilles d'exception sous terre et dans l'argile. Seule une étiquette en bois pouvait rester intacte dans ces conditions.



**A retrouver chez les cavistes et à la table des restaurants
et boutique en ligne Plaimont.**

Un trésor retrouvé...



Des habitants de Saint-Mont, la famille Crémonisi, ont fait en ce début d'année 2022 une découverte peu commune, témoignant de la tradition des vins de Saint Mont. Des vieilles bouteilles ont été retrouvées sous le plancher d'une maison, à même l'argile. Cette découverte fait directement écho à l'histoire du Faîte.

De quoi faire rêver les amoureux du vin...



Les parrains de l'Assemblage du Faîte depuis 1996

- Faîte rouge 1996 : André Daguin
- Faîte rouge 1997 : Frédéric Lebel
- Faîte rouge 1998 : Alain Dutournier
- Faîte rouge 1999 : Guido Francque (Belgique) et Frédéric Lebel (France)
- Faîte rouge 2000 et Faîte blanc 2001 : Philippe Faure-Brac
- Faîte rouge 2001 et Faîte blanc 2002 : Myriam Huet et Alain Landolt
- Faîte rouge 2002 et Faîte blanc 2003 : Yumi Tanabé (Japon) et Pierre Casamayor (France)
- Faîte rouge 2003 et Faîte blanc 2004 : Tim Atkin (UK) et John Salvi (France)
- Faîte rouge 2004 et Faîte blanc 2005 : Pascal Carré (Luxembourg) et Michel Guérard (France)
- Faîte rouge 2005 et Faîte blanc 2006 : Vincent Labeyrie (France) et Timo Honiget Jan Van Lissum (NL)
- Faîte rouge 2006 et Faîte blanc 2007 : Joanna Simon (UK) et Jean-Luc Pouteau (France)
- Faîte rouge 2007 et Faîte blanc 2008 : Gérard Basset (UK) et Michel Bettane (France)
- Faîte rouge 2008 et Faîte blanc 2009 : Eric Boschman (Belgique) et Olivier Poussier (France)
- Faîte rouge 2009 et Faîte blanc 2010 : René Van Heusden (PaysBas), John Euvrard (France) et Clément et Damien Cazaux (France)
- Faîte rouge 2010 et Faîte blanc 2011 : Anthony Rose (UK) et Frédéric Siméon (France)
- Faîte rouge 2011 et Faîte blanc 2012 : Caro Maurer (Allemagne) et Babette de Rozière (France)
- Faîte rouge 2012 et Faîte blanc 2013 : Yoichi Sato (Japon) et Enrico Bernardo (France)
- Faîte rouge 2013 et Faîte blanc 2014 : Andreas Larsson (Suède) et Laure Gasparotto (France)
- Faîte rouge 2014 et Faîte blanc 2015 : André Dubosc (France) et Pim Nolen (Hollande)
- Faîte rouge 2015 et Faîte blanc 2016 : Olly Smith (Royaume-Uni) et Serge Dubs (France)
- Faîte rouge 2016 et Faîte blanc 2017 : Raimonds Tomsons (Lettonie) et Florian Balzeau (France)
- Faîte rouge 2017 et Faîte Blanc 2018 : Gaëtan Bouvier (France) et Roger Voss (France)
- Faîte rouge 2018 et Faîte Blanc 2019 : Romana Echensperger (Allemagne) et Fabrice Sommier (France)
- Faîte rouge 2019 et Faîte Blanc 2020 : Patrick Azcué (France) et Robert Desbureaux (France)
- Faîte rouge 2020 et Faîte Blanc 2021 : Christian Péchoutre (France) et Andy Howard (UK)